

Conseil Municipal

Le jeudi 7 mars 2016, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absente excusée ayant délégué pouvoir : Mme BARDELOT Nicole *ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile.*

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline.

Secrétaire de séance : M. ASSADET Alain.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TRAVAUX ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE : le Maire fait part au Conseil Municipal du planning prévu pour les travaux de démolition dans un premier temps de la cantine actuelle après coupure des réseaux divers puis ceux de la construction proprement dite. De nouveaux plans sont donnés pour information à l'Assemblée.

L'appel d'offres concernant ces travaux sera lancé d'ici une quinzaine de jours.

Durant ces derniers, les repas seront servis dans la salle du caveau du Centre d'Accueil, dès le début du mois de juillet pour le Centre de Loisirs et dès la prochaine rentrée scolaire de septembre pour les élèves. Une société de restauration collective sera requise pour la confection et le portage des repas pendant cette période.

Par ailleurs, des subventions complémentaires seront demandées auprès du Conseil Départemental du Cher et du Pays de Bourges.

TARIFS PUBLICS :

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs publics comme suit **à compter du 1^{er} avril 2016 :**

- Tarif d'une concession trentenaire au cimetière **82,00 €**
- Tarif d'une concession trentenaire au columbarium **644,00 €**
- Location (exceptionnelle) de la salle Pierre Clament **124,00 €**
- Location Centre d'Accueil :

	But non lucratif				But lucratif			
	Commune	(*)Commune	Extérieur	(*) Extérieur	Commune	(*) Commune	Extérieur	(*) Extérieur
Salle du haut	193 €	158 €	560 €	375 €	382 €	158 €	560 €	375 €
Salle du bas (caveau)	165 €	106 €	457 €	323 €	329€	106 €	457 €	323 €
Cuisines	124 €	120 €	216 €	154 €	155 €	120 €	216 €	154 €

(*) tarif unique applicable en semaine du lundi au jeudi sauf les jours fériés, pour une journée de location à but lucratif ou non lucratif

Le Centre d'Accueil sera gratuit pour les collectivités locales et E.P.C.I.

Les associations de Menetou-Salon disposeront à titre gratuit du Centre d'Accueil quel que soit le nombre de réservations dès lors qu'il s'agit d'animer la commune (expositions, concerts, rifes...)

SUBVENTION VOYAGES DU COLLEGE : le Conseil Municipal accepte de verser une participation de 26 € par enfant domicilié à Menetou-Salon qui participera à l'un des 2 voyages organisés par le Collège d'Henrichemont, en Angleterre et en Italie en avril prochain.

REDEVANCE D'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC : après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal décide d'instituer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de transport d'électricité et réseaux de transports de gaz.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES : l'adjointe chargée de l'enfance-jeunesse fait part des conclusions du dernier Conseil d'Ecole. Plusieurs exercices d'évacuation seront programmés par les enseignants au cours de cette année et quelques travaux de sécurité seront à prévoir dans les classes (déplacement d'extincteur, d'alarmes etc...) Un effectif constant de 147 élèves est constaté actuellement. Pour la rentrée prochaine de septembre, le nombre d'enfants quittant l'école pour le collège est inférieur à celui de ceux inscrits en maternelle. Au cours de cette année un voyage éducatif sera prévu à l'abbaye de Noirlac en mai prochain et le Conseil Municipal accepte de participer au transport des enfants à hauteur de 400 €. Les enfants du CP/CE1 seront invités à participer à la plantation d'une haie champêtre au terrain Communal du Prieuré. Des devis ont été reçus et sont à l'étude pour la réfection de la classe jouxtant le préau à l'école primaire rue de la Liberté (faux plafond, électricité et peinture).

L'adjointe chargée de la communication et des animations fait part au Conseil Municipal qu'un petit guide pratique va être édité à l'attention de toutes les associations en vue de définir les diverses modalités de location ou de prêt du matériel communal et des salles communales. Les modalités de location et de prêt seront revues et des cautions pourront être demandées. De même il sera instamment demandé aux associations de prévoir la tenue de réunions dans la salle Pierre Clament rue de Fontbertrange (réunions auxquelles devront participer 40 personnes maximum).

L'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement informe le Conseil Municipal qu'il a reçu l'état des lieux du projet de plan de gestion différenciée qui devra être mis en place en 2017. Des petits dysfonctionnements ont été constatés.

Le radar pédagogique à énergie solaire sera bientôt installé rue de la Liberté à proximité de l'école.

L'adjoint chargé de la voirie informe l'assemblée que les travaux route des Aix sont en cours et se déroulent dans de bonnes conditions. Une conduite d'eaux pluviales est détériorée route de Bourges en terrain privé et des études vont être menées pour connaître les raisons de cette casse et mesures à prendre pour sa réparation.

L'adjointe chargée des finances fait état des gros projets avec les subventions attendues ainsi que les emprunts qui pourraient être contractés en préambule au vote du budget 2016, qui interviendra au cours de ce mois, lors d'une prochaine réunion. Sont donc retenus les projets suivants : l'aménagement des ateliers municipaux, la construction d'un restaurant scolaire et accueil périscolaire, la réfection des vestiaires au stade municipal, la réfection d'une salle de classe de l'école primaire rue de la Liberté, des travaux de voirie divers, l'acquisition d'une remorque pour le barnum, le remplacement éventuel d'un véhicule communal, l'acquisition d'un broyeur, les plantations du terrain communal du Prieuré, l'enfouissement de réseaux route des Aix.

TRAVAUX ET PROJETS DIVERS : le Conseil Municipal accepte la proposition du SDE 18 pour la réparation d'un dispositif d'éclairage public rue du Champ Pierrette.

Suite à la numérotation des hameaux, le Conseil Municipal accepte de nommer hameau « Les Coteaux – Les Moraits » les habitations comprises entre la Chardonnerie (voie communale n° 8) et les Carêmes.

INFORMATIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal est informé qu'en raison d'un concours de pêche qui aura lieu le samedi 4 juin à l'étang communal de Farges, la pêche sera fermée pour les personnes ne participant pas au concours ce même jour.

Monsieur Gilles BENOIT a été élu président du SIVY.

La société SOLATERRA viendra présenter le projet d'étude de faisabilité pour l'installation d'un parc d'éoliennes dans la partie nord de la commune le jeudi 11 avril à 18 h 30

Séance levée à 22 h 20.